

Décision

Générale

colonial

Décision n° 35-441-1933 Gratifications.

n° 35-441-1933

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
26 août 1933

Numéro JO
n° 441 du 31/08/1933

Date du numéro
31 août 1933

TEXTE INTÉGRAL

une rémunération forfaitaire de 100 francs a été allouée à M. Gnanadicom, commis- greffier contractuel, pour avoir assisté, en qualité de greffier, le chef du service de l'inscription maritime à l'occasion d'une enquête administrative que ce dernier a effectuée à bord du À renramis, le 11 août 1953, de 17 h. 30 à 24 heures, et le 12 août 1933 de 0 heure à 1 heure. Cette dépense sera imputée au

chapitre 16, article 1er du budget de l'exercice en cours.